

Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !

Déclaration du groupe Professions libérales

En moins de trois décennies, la France a perdu la moitié de ses agriculteurs.

Parmi les agriculteurs en activité, la moitié partira à la retraite dans les dix prochaines années et, si rien n'est fait, seul un tiers d'entre eux trouvera un successeur.

Les raisons sont multiples, connues et développées dans l'avis :

Doublement du prix du foncier ces deux dernières décennies, prix agricoles insuffisamment rémunérateurs dans de nombreuses filières, faiblesse des retraites agricoles, manque d'attractivité du métier ou encore départs insuffisamment anticipés.

Si la transmission était autrefois une affaire familiale, les installations hors cadre familial représentent désormais un tiers des installations enregistrées, avec des profils diversifiés et majoritairement en production biologique.

Les obstacles rencontrés par les cédants et par les personnes attirées par le métier d'agriculteur ne sont pas insurmontables, mais l'avis souligne à juste titre que la transmission doit être anticipée pour réorienter le projet d'une ferme, augmenter sa transmissibilité, planifier les étapes de la transmission et réfléchir aux modalités de transfert dans les prises de décision. C'est notamment le sens des préconisations 3 et 6 sur lesquelles le groupe des professions libérales souhaite insister. À ce titre, notre groupe salue le rôle primordial des nombreux acteurs institutionnels et associatifs qui interviennent pour faciliter et accompagner les installations et les transmissions d'exploitations.

La préconisation n°4 portant à inciter financièrement à la transmission est également majeure mais nous sommes toutefois réservés quant à la suppression du bénéfice des aides de la PAC à 70 ans ou dès que les conditions sont remplies pour une retraite à taux plein car cela risquerait de placer certains agriculteurs dans une situation précaire et les contraindrait à céder leur exploitation au plus offrant.

La crise sanitaire et économique que nous traversons a également impacté nos modes de consommation au regard du succès de la vente directe à la ferme et des magasins de producteurs.

Cette crise rappelle brutalement à nos concitoyens que nos agriculteurs sont les garants de notre souveraineté alimentaire et de notre sécurité alimentaire.

Parce que la transmission des exploitations est un enjeu majeur pour l'accès de tous à une alimentation en quantité et en qualité et que cet avis va dans ce sens, le groupe des professions libérales a voté cet avis.